Vieillissement (3)

 **C’est un grand plaisir pour moi d’être avec vous aujourd’hui. Si nous sommes réunis ce matin dans le cadre de cette rencontre, c’est que nous vivons depuis quelques décennies dans un monde en profond changement. En fait, ces grands changements ont été causés par quatre «révolutions» simultanées :**

1. **la révolution des technologies de communication**
2. **La révolution des technologies de transport, - deux révolutions simultanées qui ont favorisé la mondialisation économique.**

 **3. La révolution environnementale, résultat d’un besoin de surconsommation pour que fonctionne la nouvelle économie…En conséquence, on se retrouve sur une planète qui demande grâce ! Ce qui constitue un défi important pour l’humanité.**

**4.Et, la 4e révolution, celle qui nous intéresse aujourd’hui, la révolution génétique provoquée par les progrès des sciences de la vie, la seule parmi les 4 révolutions qui, si elle fait naître quelques nouveaux défis, produit des résultats positifs : la médecine et la pharmacologie ont fait des progrès importants.**

**En conséquence de ces progrès des sciences de la vie, les êtres humains vivent plus longtemps. (Comme disait mon petit fils qui me demandait mon âge: Grand papa, tu as duré longtemps!) Selon l’Organisation mondiale de la santé, la tranche des citoyens et de citoyennes de 60 ans et plus, (puisque selon l’OMS, on devient âgé à compter de 60 ans) augmente depuis quelques temps et augmentera d’une façon significative au cours des prochaines années. De 1970 à 2025, l’augmentation de cette tranche d’âge sera de 223 %, (c’est la tranche d’âge qui augmente le plus rapidement) de telle sorte que l’ancienne pyramide, cette pyramide formée d’une large base de jeunes dont le milieu de la pyramide est formée d’adultes et le haut de la pyramide formée d’aînés se transforme rapidement en cylindre… La révolution génétique a profondément changé la réalité démographique.**

 **Désormais, on ne peut ignorer la cohorte des aînés. Ils ont non seulement le poids de la durée et de l’expérience, ils ont le poids du nombre. Par surcroît, ils ont appris à se regrouper pour mieux conserver une place importante dans la société et se faire entendre. On compte de plus en plus de regroupements ou d’associations d’ainés.**

**Les changements sont si importants que les universitaires se sont intéressés à la question et ont sérieusement étudié la question. Ils ont découvert . Au départ, on s’inquiétait d’une plus longue espérance de vie, craignant que cette nouvelle réalité soit la cause d’une augmentation substantielle des coûts reliés à ce qu’on appelle l’âgisme : coût d’hébergement, coût des médicaments, etc.**

**Or, les rapports de ces recherches constatent plutôt que cette vision négative des choses est de l’ordre des préjugés négatifs – et qu’au contraire, grâce au progrès de la médecine, les aînés demeurent en santé plus longtemps, au point même qu’on parle de plus en plus du *vieillissement actif*. On parle même du *pouvoir gris.* Des changements importants. Des changements positifs. Pas seulement au Québec ou au Canada, mais dans la plupart des pays industrialisés dans le monde.**

**Si anciennement on parlait des jeunes, des adultes et des vieux (trois classes) aujourd’hui, chez-nous, on parle plutôt de 4 classes : les jeunes, les adultes, les aînés (65 à 75 ans) et les AÎNÉS de 80 ans et plus.) On parle désormais du 4e âge !**

**En Europe, la Communauté européenne parle maintenant de 5 classes : les jeunes, les adultes, les travailleurs vieillissants (55-64 ans), les seniors (65-79) et les personnes âgées (80 et plus.) Donc, les êtres humais vivent plus longtemps que jadis et en conséquence, les personnes âgées, encore actives, sont plus nombreuses.**

**C’est certes une bonne nouvelle. (Personnellement, je ne m’en plains pas!) La cohorte des gens de 60 ans et plus ne cesse d’augmenter. Et même le groupe des 80 ans augmente aussi.**

**L’évolution de l’espérance de vie est spectaculaire. Au Canada, en 1901, la moyenne des femmes pouvait espérer vivre jusqu’à 50 ans et un homme jusqu’à 47 ans.[[1]](#footnote-1) Seulement 44% des femmes et 38% des hommes atteignaient 65 ans ! En 2009, l’espérance de vie (hommes-femmes) est de 81,2 ans !**

**De 1900 à 2000, l’espérance de vie en France, par exemple, (moyenne hommes-femmes) est passée de 48 ANS À 79 ans !**

**Globalement, la population planétaire augmente. En cent ans, la population mondiale s’est multipliée par quatre : 1,5 milliard en 1900, 6 milliards en 2000! Et en 2010, on approchait les 7 milliards !**

**On peut donc dire que la révolution génétique est une réussite. Elle a certes des effets positifs.**

**Et cette révolution arrive à point – puisque les trois autres révolutions n’ont pas apporté les résultats espérés. Vous connaissez l’histoire : après la période que les historiens appellent *les trente années glorieuses (1945-1975),* on en était venu à croire que nous avions finalement trouver les moyens de réaliser le projet de société décrit dans les grandes déclarations des droits de l’Homme ou des droits des citoyens.**

**Vous le savez : au moment des grandes révolutions populaires (XVIIIe siècle, naissance de la démocratie) et des grandes guerres mondiales (1914-17, 1939-45) ou les grandes crises (1929) les chefs des grands pays n’avaient pas hésité à s’engager à créer des sociétés plus égalitaires et plus justes. Une société où chacun aurait une place et un rôle à y jouer : Déclarations des droits de l’Homme, Les chartes des droits et libertés, de la Constitution de l’Organisation des Nations-Unies, des constitutions de leur pays et autres déclarations solennelles du même genre. (1789, 1917, 1929, 1944 et 1945 et 1948.)**

**Au contraire, après les trente années glorieuses (1945-1975), une période où aux USA, par exemple, la classe moyenne était la classe dominante, voilà qu’à la suite de l’accélération de la mondialisation économique, les espoirs d’un monde meilleur s’est estompée.**

**Ce qui a fait dire à Joseph Stiglitz, Vice-président et chef économiste démissionnaire de la Banque Mondiale, dans un livre qu’il a publié récemment :**

**«Nous sommes aujourd’hui à la croisée des chemins. Soit que nous continuons à faire triompher la cupidité, à mettre au cœur de nos sociétés démocratiques le libre marché, l’obsession du court terme, les déréglementations, la libre circulation des capitaux, soit que nous acceptons de faire un pas de côté et de considérer les causes fondamentales de notre échec. Il est donc urgent aujourd’hui de repenser le monde, de réformer une science économique qui s’est fourvoyée…[[2]](#footnote-2)»**

 **Et pour faire ce pas de côté pour repenser le monde, la participation de tous les cerveaux – surtout les cerveaux expérimentés – ceux qui ont vécu les changements de valeurs dans l’évolution des sociétés – est non seulement nécessaire mais essentiel. (La sagesse de l’expérience…)**

**Faire un pas de côté, repenser le monde – mais d’abord le monde dans lequel nous vivons chacun de nous - c’est ce que de nombreux groupes ont entrepris de faire depuis quelques temps. Et, justement, grâce à la révolution génétique, toutes les classes de la société peuvent participer à ce débat. De là, la nécessité du développement de ce qu’on appelle l’intergénérationnelle.**

**Fini le temps du cloisonnement des jeunes – conviés à se préparer par l’éducation à prendre éventuellement la relève – du cloisonnement des adultes conviés à être les responsables de la bonne marche des familles et de la société – et du cloisonnement des «vieux » invités à retraiter et à se reposer. Désormais, tous les cerveaux sont invités à œuvrer à repenser le monde – et à en faire en sorte que la société dans laquelle nous vivons quotidiennement fonctionne au mieux pour tous et pour toutes. De là, la nécessité de l’intergénérationnel.**

**Car, les défis sont réels. Intéressants.**

**Au Québec, l’année 2011 est celle de l’arrivée des premiers *baby boomers (*nés entre 1946 et 1966) à l’âge de retraite, soit 65 ans. Dans une quinzaine d’années, le quart des habitants du Québec seront âgés de 65 ans ou plus, alors que le départ massif anticipé de travailleurs à la retraite entraînera une diminution du bassin potentiel de la main-d’œuvre. L’arrivée des jeunes sera insuffisante pour remplacer cette génération. Selon Statistiques Canada, la population âgée de 15 à 64 ans diminuera dès 2013, au Québec, tandis qu’elle augmentera dans les autres provinces canadiennes.**

**La diminution de la population québécoise soulève un problème sur le plan de la main-d’œuvre – donc, en particulier, dans le monde du travail.**

**Mais aussi sur le plan politique : comme province à l’intérieur d’un régime fédéral, le poids du Québec aura tendance à diminuer. Ce qui soulève la question de notre survivance comme peuple et de notre identité.**

**Comme solution, on pense à l’immigration. Dans la deuxième moitié des années 1990, moins de 30,000 immigrants s’établissaient annuellement au Québec tandis que leur nombre a atteint près de 40 000 personnes depuis quelques années. Le gouvernement relève sa cible progressivement : 55 000 personnes depuis 2010. Mais ce n’est pas tout de se donner des cibles – il faut non seulement les atteindre, mais surtout assurer leur rétention des nouveaux arrivants sur une grande période. L’expérience de la rétention n’est pas convaincante. Au fil des ans plusieurs se déplacent vers d’autres provinces, notamment l’Ontario, ce qui contribue à maintenir le solde migratoire interprovincial en déficit. L’immigration, en somme, risque de ne pas être une solution fiable et rassurante. D’autant plus que, pour stabiliser le bassin des travailleurs et empêcher sa diminution, et faire la différence entre une baisse ou une stagnation de la population de 15 à 64 ans, il faudrait, selon Statistiques Canada, l’arrivée annuelle de 300 000 personnes de l’extérieur du pays.**

 **On pense aussi à la main-d’œuvre venant des autres provinces. Sur ce plan, les effets réels restent inconnus. Et si le passé est garant de l’avenir, cette perspective n’est pas très prometteuse.**

 **Peut-on espérer une hausse de la fécondité (une nouvelle revanche des berceaux ? Taux de 3,9 en 1900 ! 3.07 en 1950 – 2.75 en 1960 – 1.5 en 1980 – 09.8 en 1990 -…et 1.13 en 2010.**

**Alors que le taux de remplacement de la population est à 2,1. Le défi est grand. La démographie du Québec, comme celle de la plupart des** [**sociétés développées**](http://fr.wikipedia.org/wiki/Pays_d%C3%A9velopp%C3%A9) **est marquée en ce début de** [**XXIe siècle**](http://fr.wikipedia.org/wiki/XXIe_si%C3%A8cle) **par un faible** [**taux de fécondité**](http://fr.wikipedia.org/wiki/Taux_de_f%C3%A9condit%C3%A9)**, insuffisant à lui seul à assurer le renouvellement des générations. Cette baisse de fécondité, est toutefois tempérée par un accroissement de l'espérance de vie qui a augmenté de manière significative, comme nous l’avons vu précédemment.**

 **Autre solution : le gouvernement pourrait repousser l’âge normal de la retraite, ce qui concorderait avec l’allongement de l’espérance de vie au cours des dernières années. L’âge normal de la retraire est d’ailleurs en hausse dans plusieurs pays de l’OCDE. Les États-Unis et l’Allemagne feront graduellement passer le seuil de 65 à 67 ans au cours des prochaines années. Si la retraite était retardée de deux ans, par exemple, l’incidence sur le bassin des travailleurs disponibles serait significative, selon les experts.**

**Ceci étant dit, les aînés – peuvent jouer un rôle important dans ce défi du maintien du bassin de la main-d’œuvre de l’avenir en consentant à ce que soit repoussée l’âge normale de la retraite, de 65 à 67 ou 68 ans, par exemple. Et cette présence des aînés pendant deux ou trois ans de plus ne risquerait pas d’accroître le chômage des jeunes ou de retarder dangereusement leur avancement professionnel – puisque la durée de la carrière de ces derniers serait également allongée.**

**Et finalement – mais probablement la plus importante à mon avis, la solution de la participation sociale de plus en plus active des aînés.**

**Le Québec possède aujourd’hui un classe d’aînés en bonne santé ou d’une santé suffisamment bonne pour demeurer actif, une classe d’aînés compétentes en divers domaines, disponible, généreuse, désireuse d’être utile, animé de valeurs d’empathie, de solidarité, d’entraide remarquables – et je dirais innées –dont il ne peut pas se passer, en ces temps de turbulence.**

**Cette participation sociale des aînés est si importante que l’ONU s’est rapidement intéressé au sujet.**

**Au Québec, des centres de recherche sur la participation sociale des aînés. (Institut sur le vieillissement et la participation sociale des entreprises à l’Université Laval.; Institut national de santé publique; Institut de gériatrie de l’Université de Sherbrooke, etc.)**

**De nombreuses études ont démontré les avantages ou les bénéfices de la participation sociale pour la santé des ainés. Ou encore démontré l’importance de la participation sociale des aînés sur le réseau social et la communauté. La contribution des ainés a été maintes fois démontré, sur tous les plans : sur le plan économique, sur le plan social, sur le plan politique, sur le plan environnemental, sur le plan culturel.**

**En plus des travaux des Instituts, des Universités, des Ministères,, je pense aux travaux de différents groupes. Ils sont nombreux et actifs.**

 **Personnellement, j’ai contribué à la tenue d’un Congrès International sur le vieillissement à Montréal, il y a deux ans, où il fut démontré que le vieillissement de la population, en raison de son ampleur au cours des prochaines décennies et de la rapidité de son évolution, nécessitera des adaptations aussi bien sociales qu’organisationnelles à l’échelle des individus dans la société. Autrement dit, il importe de prendre conscience de la nécessité d’une importante contribution des aînés au développement de nos sociétés.**

**Je pense aussi aux villes – *ces villes amies des aînés.*** **Le premier octobre 2007, l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé le Guide mondial des villes-amies des aînés, à la suite d’un vaste projet de recherche qui a été mené dans 33 villes à travers le monde. Cet outil permet de poser un regard sur le vieillissement actif et sur les diverses façons d’adapter les milieux de vie aux communautés.**

**Des consommateurs**

**Les aînés sont d’importants consommateurs ou même parfois des fournisseurs de services marchands et non marchands.**

 **Les personnes aînées apportent également une contribution importante sur le plan monétaire. La consultation publique sur les conditions de vie des personnes aînées (Gouvernement du Québec 2007), révèle en effet qu’en 2006 au Canada, la contribution**

**fiscale des personnes âgées de 65 ans ou plus s’élevait à 2,2 milliards de dollars, et leur travail bénévole, à 3,1 milliards de dollars. De plus, près du tiers des personnes de 70 ansou plus apportaient un soutien financier à leurs petits-enfants.Par ailleurs, au Québec, la participation au marché du travail des 65 à 69 ans s'est accrue entre 2000 et 2004, passant de 9,2 % à 16,4 % chez les hommes, et de 3,1 % à 8,1 %**

**chez les femmes (Institut de la statistique Québec 2007). Plusieurs spécialistes, dont Cooper (2008), pensent que les *baby-boomers* redéfiniront la notion de viellissement et que certains d’entre eux pourraient travailler bien au-delà de l’âge de 65 ans et ce, surtout par choix. A l’heure actuelle, la majorité des personnes qui continuent à travailler le font par choix (pour s’épanouir, parce qu’ils veulent être utiles) alors qu’entre 30 et 40 %, selon les enquêtes, le font pour des raisons financières parce que leur régime de retraite est trop réduit, ou qu’ils n’en ont pas. Il y a donc une diversité de situations, mais bon nombre de personnes aînées vivent donc une vieillesse épanouie et productive. Elles participent à des activités (travail rémunéré, parfois mais surtout bénévole afin de mettre à profit leur expérience au service de la collectivité. Cette contribution procure un sentiment d'utilité, d'accomplissement et d'appartenance à la communauté,**

 **Oui, dans certains cas, c’est moyennant une rémunération – mais la plupart du temps il s’agit de bénévolat.**

**Au Québec, le bénévolat occupe une place fort importante – peu connue, parce que le bénévolat est généralement silencieux. L’action des bénévoles est généreuse et noble, bien entendu. Mais combien utile. (Raconter mon expérience comme président de la Sem Déjà, d’ailleurs, et j’en suis un témoin privilégié, nombreux sont les aînés – de 65 à 85 ans – qui demeurent actifs dans diverses organisations de toutes natures : conseil d’administration d’entreprises, conseils d’administration d’organismes sous contrôle démocratique, etc.**

**(Rappeler mon expérience comme président de la Semaine du bénévolat…)**

**Sur le site informatique du Secrétariat à l’action communautaire autonome et aux initiatives sociales du gouvernement du Québec, on apprend qu’on compte, au Québec, plus de deux millions de personnes à consacrer annuellement près de 385 millions d’heures de bénévolat dans toutes les régions du Québec. Et ce, dans tous les secteurs d’activités qu’on peut imaginer.**

**Ce sont les aînés qui consacrent le plus grand nombre d’heures aux activités bénévoles. En fait, selon le Ministère, chaque bénévole de 65 ans et plus effectue en moyenne 268 heures de bénévolat annuellement. Plus du quart (26%) des aînés s’engagent bénévolement dans toutes sortes d’activités qui leur permettent de transmettre leurs compétences, de se découvrir de nouvelles passions – ou de faire finalement, à l’âge de retraite – ce qu’ils avait le goùt de faire depuis longtemps. Ce qui permet parfois de briser un certain isolement et contribue à leur bonne santé, mentale et physique. C’est au contact des autres qu’on vit pleinement – et non dans l’isolement.**

**Je pense, en particulier, au mentorat.** .**Le mentorat est une relation entre un aîné – une personne expérimentée - et un jeune, fondée sur un engagement libre et volontaire basé sur la confiance et le respect mutuels. Une personne expérimentée, *le mentor,* accompagne un entrepreneur, le mentoré. Il se fait de plus en plus de *mentorat d’affaires* ce qui permet à des aînés de soutenir la culture entrepreneuriale et le développement de l’économie du Québec par le transfert de leurs compétences et leurs connaissances d’entrepreneurs expérimentés à de plus jeunes entrepreneurs.**

**En plus du mentorat d’affaires, lequel s’intéressent au développement économique, il existe d’autres formes de mentorat : soutien aux orientations professionnelles pour des étudiants, soutien à la préparation de thèses de maîtrise ou de doctorat, soutien psychologique, etc.**

**De toute évidence, la participation sociale des aînés est un des facteurs les plus dynamiques dans la recherche de solutions pour développer une société plus juste et plus égalitaire.**

**L’un des objectifs à atteindre pour les pouvoirs publics est donc de favoriser et dynamiser la participation des aînés à la société ainsi que leur**

**Conclusion**

**À mon avis, l’espoir de trouver des solutions réside dans le regroupement des cerveaux, des intelligences, des expériences, des habiletés.**

**Sur ce plan, on note des progrès. Déjà, autant les aînés que les jeunes se sont désormais regroupés pour faire entendre leurs voix. Et ce qui est encore plus encourageant, c’est qu’il n’est pas dans l’intention première de ces groupes d’entrer en conflit. Non. De part et d’autre, on souhaite, ensemble, définir quelques pistes de solutions. D’ailleurs, déjà, les différentes questions qui se posent, de plus en plus, donnent lieu, en certains milieux, à** **la formation de chantiers qu’on appelle des chantiers de l’équité intergénérationnelle et à des analyses concrètes de divers sujets précis qui, en bien des cas, dépasse la seule question de l’endettement de l’État et de la pérennité des systèmes de pension et de soins santé collectifs et publics. Oui, on n’hésite pas à inscrire à l’ordre du jour la responsabilité de la dette publique et des déficits accumulés par l’État, la gestion financière des régimes de retraite, mais aussi la surexploitation des ressources naturelles, de la pêche et de la chasse des animaux, la déforestation, et l’exploitation des ressources énergétiques, la création pour l’État de nouvelles sources de revenus, particulièrement ceux provenant justement de nos ressources naturelles, etc.**

**En somme, il s’agit de faire consensus sur le régime de vie de la société québécoise de demain. Réaffirmer notre projet de société – de façon à ce que chacun puisse contribuer à sa réalisation avec dynamisme et fierté. Ce qui est une condition essentielle à l’établissement de liens sociaux forts.**

**Or, des liens sociaux forts sont essentiels au progrès de toute société. Rien de mieux que des liens sociaux solides pour créer la cohésion sociale – et établir la confiance entre les hommes et les femmes qui forment une société. Sans confiance, il y a risque de méfiance. Et la méfiance est un terreau fertile aux conflits, à la stagnation, à l’individualisme – autant d’ennemis à l’établissement d’une société juste et équitable.**

 **Autant de sujets qui font appel à une solidarité entre les générations dans le but de développer la préoccupation du développement durable. (Le développement durable ne peut être le projet d’une seule classe de la société ou de quelques groupes militants.) Ce qui entraîne l’introduction d’une éthique intergénérationnelle dans la préoccupation de la justice sociale, la préoccupation des luttes aux inégalités et de la préoccupation d’une haute qualité environnementale.**

**L’individualisme – on s’en rend compte aujourd’hui – ne mène nulle part. Non, il faut regrouper les forces. *Unis, on triomphe, divisé on meurt !***

**Et n’oublions pas que vieillir, ce n’est pas surtout additionner le nombre des années de notre vie, mais comme le disait le gouverneur-général Georges Vanier, nous ne vieillissons que lorsque nous renonçons à nos idéaux. Ou encore : cette évidence : *Ce n’est pas parce que je suis un vieux pommier que je donne des vieilles pommes !...***

**Accrochons-nous à nos idéaux, celui de construire ensemble des milieux de vie selon les valeurs de liberté, d’égalité et de fraternité ce qui aura pour avantage de nourrir nos échanges qui prendront leur vigueur dans la qualité de l’attachement et de l’amour qu’on porte à nos milieux de vie, à nos villages, nos villes, notre coin de pays.**

**Ce que je souhaite de tout cœur. Merci !**

1. Wikipedia.org [↑](#footnote-ref-1)
2. Joseph Stiglitz, le triomphe de la cupidité, Éditions LLL. [↑](#footnote-ref-2)